

*



AMICALE DES PUPILLES - MOUSSES

Association loi 1901 (J.O. du 9 septembre 1992 page 2494)

Siège: 3 rue de Versailles, 78150, Le Chesnay

Tel: 01 39 55 93 93 Email: apm.president@free.fr

COMITE REGIONAL «NORD-ÎLE DE FRANCE »

Georges WULLENS – Trésorier régional 24, rue de la mairie – 28630- Berchères-les-Pierres
Tel: 02 37 26 03 48 - E-mail: georges.wullens@orange.fr

Assemblée Générale Région Nord-Île de France pour l'exercice 2018

Berchères-les-Pierres, le 26 février 2019.

Cher camarade Pupille-Mousse,

L'Assemblée Générale de la région Nord-Île de France se tiendra le samedi 25 mai 2019 à 12 h 45 dans les locaux du restaurant du musée des Beaux Arts (MuMa)
76600 LE HAVRE .

La journée débutera par la visite du port du Havre en vedette à 11 h 00
(embarquement à 10 h 45). Pour ce faire, nous aurons rendez-vous au **125, Bld Clemenceau** – Digue Charles Olsen – **76600 Le Havre** (Navigation Normande tél. 06.16.80.24.10) afin d'aller à l'embarcadère du port de plaisance du Havre pour **10 h 30, horaire impératif**.

A l'issue de la visite du port, nous nous rendrons au restaurant du **MuMa** (Musée d'art moderne André Malraux) pour le déjeuner et l'assemblée régionale, musée/restaurant situé : 2, Bld Clemenceau au Havre.

L'après-midi, nous avons RdV à 15 h 00 à la 'Capitainerie' du port du Havre pour une présentation en salle par le Commandant du port, des missions de la Capitainerie + une visite de la Vigie (exceptionnel) à cette occasion.

Les adhérents désirant poser des questions lors de l'AGR du midi, sont invités à les indiquer au bureau en renvoyant leur inscription. Seules les questions déposées à l'avance seront évoquées au cours de l'assemblée générale régionale.

Les points suivants seront portés à l'ordre du jour:

- Rapport moral et bilan des activités de l'année 2018. Point sur les activités prévues en 2019.
- Appel à candidature pour le poste de « Coordonnateur » à pourvoir a.c du 1^{er}/07/2019, ainsi que celui de « Secrétaire » toujours vacant.
- Bilan financier de l'année 2018.
- Rapport du contrôleur aux comptes.
- Quitus au trésorier pour la gestion 2018.
- Questions diverses posées par les adhérents.

tsvp

DEJEUNER

- Terrine maison d'aiguillettes de canard au foie gras et ses tartines grillées.
- Trilogie de Pluma de porc, bavette et côte d'agneau grillé au jus de vin réduit.
- Tarte tiède des demoiselles tatin, crème glacée au caramel beurre salé.
= Apéritif =
- Saumur rouge et blanc,
- Eau plate et gazeuse,
- Café.

= Le menu est le même pour l'ensemble des participants =
La participation au repas est fixée à 30 € par personne.

(NB : La visite du port est prise en charge par le Comité régional, sauf pour les invités d'un adhérent qui paieront +10 €/pers.)

Le bulletin d'inscription au repas de l'Assemblée Générale est à retourner au trésorier régional avant le 30 avril impérativement.

Pour ceux qui n'auraient pas encore payé leur cotisation à l'APM pour 2019, profite de ce courrier pour faire parvenir ta cotisation 2019 (25 €) au trésorier régional par chèque séparé, libellé à l'ordre de : "Amicale des Pupilles Mousses" dont l'adresse est :

Georges WULLENS, 24, rue de la mairie,
28630, BERCHERES-LES- PIERRES

Comptant sur ta participation, le bureau régional te souhaite une bonne semaine.

Pour la région, Georges et Baudouin.

Journée régionale du samedi 25 mai 2019 (Comité régional APM Nord/I-d-F) :

NOM : Prénom : Viendra accompagné de :
personne(s)

Véhicule personnel. : oui non (Rayer la mention inutile)

Participe à la visite du Port en vedette : oui non . (Rayer la mention inutile)
(payant pour les invités)

Nom et Prénom des accompagnants :

Nombre de repas à réserver :

Ci-joint un chèque de : 30 € X = € (sauf invité extérieur à l'APM – voir PS)

A l'ordre du : « **Comité Régional Pupilles Mousses Nord/I-d-F** »

(Comme d'habitude les chèques d'inscription au repas du 25/05 ne seront encaissés qu'à partir du 27/05/2019) .

P.S : Le Comité régional prend en charge (**adhérent et épouse**) le coût de la visite du port du Havre en vedette, **sauf pour les éventuels invités extérieurs à l'APM** qui paieront **+10 €/pers** .

N.B Toute inscription reçue **après le 30/04/2019** sera **retournée** au Mousse expéditeur. Ceci afin de pouvoir connaître suffisamment de temps à l'avance, le nombre de participants pour la visite du port – repas et visite de la capitainerie.

Signature :

Adresse de retour : Georges Wullens 24, rue de la mairie – 28630 Berchères-les-Pierres

